

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 50748

Numéro SIREN : 332 908 854

Nom ou dénomination : SODIPOR

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2022 sous le numéro de dépôt 7201



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

SODIPOR

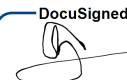
1, Rue du Traité de l'Europe
Centre commercial de l'Europe
44210 PORNIC

S.A.S au capital de 400 000 €
R.C.S . SAINT-NAZAIRE 332 908 854

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2021 au 31 Janvier 2022

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

80A4D08287FF4CC...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 14/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SODIPOR** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Février 2021 au 31 Janvier 2022**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	36 468 879 €
■ Chiffre d'affaires	83 667 543 €
■ Bénéfice net comptable	4 632 878 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 26/04/2022

Laëtytia BOUDET

Geneviève DURANTEAU



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	39 223 941	24 467 093	14 756 847	13 743 073
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	444 564	98 805	345 758	350 436
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	151 564	98 805	52 758	57 436
FONDS COMMERCIAL (1)	293 000		293 000	293 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 959 892	24 268 287	9 691 605	8 985 611
TERRAINS	3 782 753	2 895 766	886 986	1 075 872
CONSTRUCTIONS	19 799 395	14 150 826	5 648 569	6 303 595
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 557 415	5 714 865	842 550	742 191
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 038 356	1 506 829	531 527	643 650
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 771 015		1 771 015	193 901
AVANCES ET ACOMPTES	10 956		10 956	26 400
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 819 484	100 000	4 719 484	4 407 024
PARTICIPATIONS	45 884		45 884	45 884
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 934 353		1 934 353	1 720 279
TITRES IMMOBILISES DIVERS	897 551		897 551	888 833
PRETS	1 031 310		1 031 310	1 042 314
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	910 384	100 000	810 384	709 711
ACTIF CIRCULANT	21 855 500	143 468	21 712 031	21 961 250
STOCKS ET EN-COURS	5 995 854		5 995 854	6 000 516
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	46 940		46 940	35 822
MARCHANDISES	5 948 914		5 948 914	5 964 694
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 742 365	143 468	3 598 896	3 298 852
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	723 377	143 468	579 909	703 342
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 018 987		3 018 987	2 595 510
CREANCES DIVERSES (3)	294 822		294 822	307 740
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	9 164 561		9 164 561	10 309 956
DISPONIBILITES	2 349 010		2 349 010	1 732 115
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	308 887		308 887	312 069
TOTAL GENERAL	61 079 441	24 610 562	36 468 879	35 704 323
(1) Dont droit au bail			17 070	32 648
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	19 765 143	18 566 593
CAPITAL	400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	490 000	490 000
RESERVES	13 866 730	13 132 449
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
AUTRES RESERVES	13 826 730	13 092 449
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 632 878	4 194 030
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 817	4 017
PROVISIONS REGLEMENTEES	372 718	346 095
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>19 765 143</i>	<i>18 566 593</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	247 774	200 104
PROVISIONS POUR RISQUES	247 774	200 104
DETTES (1)	16 455 961	16 937 626
DETTES FINANCIERES (2)	6 566 873	6 894 819
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 418 906	1 560 254
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	3 147 967	5 334 564
DETTES D'EXPLOITATION	9 464 414	9 586 523
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 007 956	5 450 947
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 320 576	4 024 715
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	135 880	110 861
DETTES DIVERSES	206 930	241 202
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	106 632	120 633
AUTRES DETTES DIVERSES	100 297	120 569
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	217 744	215 080
TOTAL GENERAL	36 468 879	35 704 323
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 654 425 11 801 535	4 020 157 12 917 469
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		160 282



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	85 412 577	82 678 371
VENTES DE MARCHANDISES	81 726 916	79 392 565
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	83 145	17 208
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 857 481	1 711 185
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>83 667 543</i>	<i>81 120 959</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	13 244	
REPRISES SUR PROVISIONS	54 247	48 354
TRANSFERTS DE CHARGES	238 546	240 157
AUTRES PRODUITS	1 438 994	1 268 900
CHARGES D'EXPLOITATION	77 345 016	75 480 652
ACHATS DE MARCHANDISES	58 771 270	56 494 735
VARIATION DES STOCKS	15 780	564 813
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	168 890	158 748
VARIATION DES STOCKS	(11 117)	(2 424)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 054 513	6 044 079
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 171 509	1 117 851
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 378 305	7 510 170
CHARGES SOCIALES	2 174 705	2 094 862
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 418 757	1 407 049
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	90 548	18 977
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	97 774	50 104
AUTRES CHARGES	14 080	21 683
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 067 560	7 197 719
PRODUITS FINANCIERS	54 219	147 903
PARTICIPATIONS	9 209	110 630
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	23 344	20 062
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	21 665	17 210
CHARGES FINANCIERES	126 998	124 546
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	126 998	124 546
RESULTAT FINANCIER	(72 778)	23 357
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 994 781	7 221 076



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	14 400 14 400 83 693 36 193 8 738 26 622 12 139	34 327 20 475 13 852 49 299 344 15 796 26 622 6 535
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(69 293)	(14 972)
PARTICIPATION DES SALARIES	1 537 231	1 374 619
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 755 379	1 637 455
<i>Total des produits</i>	<i>85 481 196</i>	<i>82 860 601</i>
<i>Total des charges</i>	<i>80 848 318</i>	<i>78 666 571</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	4 632 878	4 194 030
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	9 074 6 767	110 495 16 512

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a effectué des travaux d'agrandissement de la surface de vente et d'installation d'ombrières sur le parking d'un montant de 1 771k€, qui seront mis en service sur l'exercice prochain. Ces travaux ont été intégralement financés par emprunts bancaires.

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels. échéant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Les licences et fonds commercial sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 20 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	7 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Pour les anciennes constructions édifiées sur sol d'autrui, la société a comptabilisé en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement pour dépréciation économique et l'amortissement fiscal.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 98 850 actions.

Fonds commercial

* Poissonnerie	Acquisition le 31/01/2016	165 000
* Fleurs	Acquisition le 16/12/2006	128 000
		293 000

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	446 864		2 300	444 564
Immobilisations corporelles	32 040 765	2 140 950	221 822	33 959 893
Immobilisations financières - titres	934 719	8 717		943 436
Immobilisations financières - créances	3 572 306	354 861	51 119	3 876 048
	36 994 654	2 504 528	275 241	39 223 941

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	96 428	4 678	2 300	98 806
Immobilisations corporelles	23 055 153	1 426 219	213 084	24 268 287
	23 151 581	1 430 897 (*)	215 384	24 367 093
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 148 747		
. dégressive		270 011		
. exceptionnelle		12 139		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	346 095	26 623		372 718
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	200 104	97 774	50 104	247 774
Dépréciations de l'actif immobilisé	100 000			100 000
Dépréciations de l'actif circulant	57 064	90 548	4 144	143 469
	703 264	214 945 (*)	54 248 (*)	863 961
(*) Dont :				
. exploitation		188 322	54 248	
. financier				
. exceptionnel		26 623		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 50 104
- montants repris parce que devenus sans objet : -

2) Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 150 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- une provision pour réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 47 k€.
- un litige avec un tiers lié à la révision de loyers appliqué sur le local commercial exploité par celui-ci pour 50K€

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 876 048	17 071	3 858 978
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 742 365	3 742 365	
Créances diverses	294 822	294 822	
Charges constatées d'avance	308 887	308 887	
	8 222 123	4 363 145	3 858 978

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 363	1 363		
Emprunts bancaires (1)	3 417 543	1 007 437	2 275 258	134 849
Emprunts & dettes financières divers (2)	3 147 967	903 648	2 004 616	239 704
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 464 414	9 464 414		
Dettes diverses	206 930	206 930		
Produits constatés d'avance	217 744	217 744		
	16 455 962	11 801 536	4 279 873	374 553

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 1 363

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 2 700 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 681 990

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 225 699

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement aux droits d'entrée versés par les locataires de la galerie marchande, étalés sur 10 ans.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des dépôts à terme

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	66 938 839
- Drive	16 652 142
- Station-service	76 561
	83 667 543

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	12
- Agents de maîtrise	36
- Employés	280
	328

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amendes et pénalités	5 087	
Rappel d'impôt	31 106	
Cessions immobilisations corporelles	8 738	13 200
Quote-part subvention virée au résultat		1 200
Amortissement exceptionnel	12 139	
Amortissement dérogatoire	26 622	
	83 693	14 400

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	1 537 231
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	-
	1 537 231

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère G.F.J. INVESTISSEMENTS et des filiales BREVIDIS, SODIPOR et MB PRESSING.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 149 250
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 393 871
	1 755 379

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	480 121
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	494 001

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) pour un montant de 783 369 euros.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	6 893 748	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50% (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90% (*) (**);
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30%) ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2021

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 459 839 €

	E.U.R.L. C.C.M. 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 388 172 199	MB PRESSING 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 442 960 761	S.A.S. BREVIDIS 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 868 800 483
Entreprises liées			
Participations	45 735	50	-
Créances rattachées à des participations	-	158 565	-
Clients et comptes rattachés	23 087	13 476	56 405
Créances diverses	21 222	-	
Fournisseurs et comptes rattachés		1 896	49 858
Autres dettes diverses	-	9 974	-
Emprunts et dettes financières divers	422 123	-	-
Produits constatés d'avances	1 667	3 333	-
Produits de participation	-	742	-
Production vendue de services	99 625	4 000	50 969
Autres produits d'exploitation	13 556	-	-
Autres produits financiers	-	-	-
Charges financières	1 384	-	-

	G.F.J. INVESTISSEMENT 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 410 334 494	S.C.I. J2F 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 450 936 117
Entreprises liées		
Participations	-	100
Créances rattachées à des participations	-	1 775 789
Clients et comptes rattachés	-	-
Créances diverses	-	-
Emprunts et dettes financières divers	213 891	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres dettes diverses	-	-
Produits constatés d'avances	-	-
Production vendue de services	-	-
Produits de participation	-	8 332
Charges financières	5 383	-

	E.U.R.L. C.C.M. 44210 PORNIC SAINT NAZAIRE 388 172 199	S.A.R.L. MB PRESSING 44210 PORNIC SAINT NAZAIRE 442 960 761
Filiales & participations à plus de 50 %		
Capital	60 000	7 500
Réserves et RAN avant affectation du résultat	444 759	190 888
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	45 735	50
Valeur nette des titres détenus	45 735	50
Prêts et avances consentis	-	158 565
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	753 729	325 616
Résultat du dernier exercice clos	145 247	-18 686
Dividendes encaissés	-	-

Comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. G.F.J. Investissements

Zone d'Activités de la Guerche

44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

R.C.S. SAINT-NAZAIRE 410 334 494

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SODIPOR
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 1 Rue du Traité d'Amsterdam
Centre commercial de l'Europe - 44210 PORNIC
332 908 854 RCS SAINT NAZAIRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUILLET 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2022 s'élevant à 4 632 878,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 4 632 878,01 euros

A titre de dividendes 4 102 275,00 euros
Soit 41,50 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 530 603,01 euros
Qui s'élève ainsi à 14 357 333,21 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 7 968,00 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 4 094 307,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2019	2 075 850 €	98 850	4 221 €	2 071 629 €
31/01/2020	1 878 150 €	98 850	3 819 €	1 874 331 €
31/01/2021	3 459 750 €	98 850	7 035 €	3 452 715 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juillet 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Gilles BROUARD

DocuSigned by:

80A4D08287FF4CC...



SARL GERAL
13 rue de la Colètrie
44300 NANTES

Téléphone : 06.49.18.96.01
Mail : charles.bosse@gerial.fr

SODIPOR

SAS au capital de 400 000 €

Siège social : 1 rue du Traité d'Amsterdam – 44210 PORNIC

332 908 854 RCS SAINT NAZAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2022

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SODIPOR relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SODIPOR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ Stocks

L'annexe expose les méthodes retenues pour la classification et l'évaluation des stocks. Nous nous sommes assuré de la correcte application de ces méthodes, en réalisant des tests de procédure ainsi qu'un contrôle des fichiers issus du système d'information servant de base à la comptabilisation de ces actifs. Nous avons réalisé des tests de détail par sondage ainsi que des contrôles de cohérence et de vraisemblance des données informatisées. Par ailleurs, nous avons assisté à l'inventaire physique de clôture, réalisé des tests de comptage et de chaînage informatique.

▪ Reconnaissance du chiffre d'affaires de l'exercice

L'annexe décrit la composition du chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice figurant au compte de résultat. Nous nous sommes assuré de la fiabilité de ces informations au regard des assertions d'audit, en analysant et testant le système d'information et les contrôles internes puis en rapprochant les données issues des lignes de caisses avec les flux de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 2 juin 2022.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

Exercice clos le 31 janvier 2022

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS SODIPOR - Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

Fait à Nantes, le 4 juillet 2022

Le commissaire aux comptes,

Charles BOSSÉ





BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	39 223 941	24 467 093	14 756 847	13 743 073
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	444 564	98 805	345 758	350 436
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	151 564	98 805	52 758	57 436
FONDS COMMERCIAL (1)	293 000		293 000	293 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 959 892	24 268 287	9 691 605	8 985 611
TERRAINS	3 782 753	2 895 766	886 986	1 075 872
CONSTRUCTIONS	19 799 395	14 150 826	5 648 569	6 303 595
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 557 415	5 714 865	842 550	742 191
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 038 356	1 506 829	531 527	643 650
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 771 015		1 771 015	193 901
AVANCES ET ACOMPTE	10 956		10 956	26 400
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 819 484	100 000	4 719 484	4 407 024
PARTICIPATIONS	45 884		45 884	45 884
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 934 353		1 934 353	1 720 279
TITRES IMMOBILISES DIVERS	897 551		897 551	888 833
PRETS	1 031 310		1 031 310	1 042 314
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	910 384	100 000	810 384	709 711
ACTIF CIRCULANT	21 855 500	143 468	21 712 031	21 961 250
STOCKS ET EN-COURS	5 995 854		5 995 854	6 000 516
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	46 940		46 940	35 822
MARCHANDISES	5 948 914		5 948 914	5 964 694
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 742 365	143 468	3 598 896	3 298 852
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	723 377	143 468	579 909	703 342
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 018 987		3 018 987	2 595 510
CREANCES DIVERSES (3)	294 822		294 822	307 740
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	9 164 561		9 164 561	10 309 956
DISPONIBILITES	2 349 010		2 349 010	1 732 115
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	308 887		308 887	312 069
TOTAL GENERAL	61 079 441	24 610 562	36 468 879	35 704 323
(1) Dont droit au bail			17 070	32 648
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	19 765 143	18 566 593
CAPITAL	400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	490 000	490 000
RESERVES	13 866 730	13 132 449
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
AUTRES RESERVES	13 826 730	13 092 449
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 632 878	4 194 030
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 817	4 017
PROVISIONS REGLEMENTEES	372 718	346 095
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>19 765 143</i>	<i>18 566 593</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	247 774	200 104
PROVISIONS POUR RISQUES	247 774	200 104
DETTES (1)	16 455 961	16 937 626
DETTES FINANCIERES (2)	6 566 873	6 894 819
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 418 906	1 560 254
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	3 147 967	5 334 564
DETTES D'EXPLOITATION	9 464 414	9 586 523
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 007 956	5 450 947
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 320 576	4 024 715
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	135 880	110 861
DETTES DIVERSES	206 930	241 202
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	106 632	120 633
AUTRES DETTES DIVERSES	100 297	120 569
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	217 744	215 080
TOTAL GENERAL	36 468 879	35 704 323
(1) Dont à plus d'un an	4 654 425	4 020 157
Dont à moins d'un an	11 801 535	12 917 469
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		160 282

SARL GERIAL
Charles BOSSÉ
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	85 412 577	82 678 371
VENTES DE MARCHANDISES	81 726 916	79 392 565
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	83 145	17 208
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 857 481	1 711 185
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>83 667 543</i>	<i>81 120 959</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	13 244	
REPRISES SUR PROVISIONS	54 247	48 354
TRANSFERTS DE CHARGES	238 546	240 157
AUTRES PRODUITS	1 438 994	1 268 900
CHARGES D'EXPLOITATION	77 345 016	75 480 652
ACHATS DE MARCHANDISES	58 771 270	56 494 735
VARIATION DES STOCKS	15 780	564 813
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	168 890	158 748
VARIATION DES STOCKS	(11 117)	(2 424)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 054 513	6 044 079
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 171 509	1 117 851
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 378 305	7 510 170
CHARGES SOCIALES	2 174 705	2 094 862
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 418 757	1 407 049
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	90 548	18 977
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	97 774	50 104
AUTRES CHARGES	14 080	21 683
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 067 560	7 197 719
PRODUITS FINANCIERS	54 219	147 903
PARTICIPATIONS	9 209	110 630
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	23 344	20 062
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	21 665	17 210
CHARGES FINANCIERES	126 998	124 546
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	126 998	124 546
RESULTAT FINANCIER	(72 778)	23 357
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 994 781	7 221 076

SARL GERAL
Charles BOSSÉ
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 400	34 327
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	14 400	20 475
REPRISES SUR PROVISIONS		13 852
CHARGES EXCEPTIONNELLES	83 693	49 299
SUR OPERATIONS DE GESTION	36 193	344
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	8 738	15 796
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	26 622	26 622
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	12 139	6 535
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(69 293)	(14 972)
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 537 231	1 374 619
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 755 379	1 637 455
<i>Total des produits</i>	<i>85 481 196</i>	<i>82 860 601</i>
<i>Total des charges</i>	<i>80 848 318</i>	<i>78 666 571</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	4 632 878	4 194 030
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	9 074	110 495
Charges financières concernant les entreprises liées	6 767	16 512

SARL GERAL
Charles BOSSÉ
Commissaire aux comptes

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a effectué des travaux d'agrandissement de la surface de vente et d'installation d'ombrières sur le parking d'un montant de 1 771k€, qui seront mis en service sur l'exercice prochain. Ces travaux ont été intégralement financés par emprunts bancaires.

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels. échéant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Les licences et fonds commercial sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 20 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	7 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Pour les anciennes constructions édifiées sur sol d'autrui, la société a comptabilisé en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement pour dépréciation économique et l'amortissement fiscal.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 98 850 actions.

Fonds commercial

* Poissonnerie	Acquisition le 31/01/2016	165 000
* Fleurs	Acquisition le 16/12/2006	128 000
		293 000

SARL GERAL
Charles BOSSÉ
Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	446 864		2 300	444 564
Immobilisations corporelles	32 040 765	2 140 950	221 822	33 959 893
Immobilisations financières - titres	934 719	8 717		943 436
Immobilisations financières - créances	3 572 306	354 861	51 119	3 876 048
	36 994 654	2 504 528	275 241	39 223 941

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	96 428	4 678	2 300	98 806
Immobilisations corporelles	23 055 153	1 426 219	213 084	24 268 287
	23 151 581	1 430 897 (*)	215 384	24 367 093
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 148 747		
. dégressive		270 011		
. exceptionnelle		12 139		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	346 095	26 623		372 718
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	200 104	97 774	50 104	247 774
Dépréciations de l'actif immobilisé	100 000			100 000
Dépréciations de l'actif circulant	57 064	90 548	4 144	143 469
	703 264	214 945 (*)	54 248 (*)	863 961
(*) Dont :				
. exploitation		188 322	54 248	
. financier				
. exceptionnel		26 623		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 50 104
- montants repris parce que devenus sans objet : -

2) Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 150 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- une provision pour réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 47 k€.
- un litige avec un tiers lié à la révision de loyers appliqué sur le local commercial exploité par celui-ci pour 50K€

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 876 048	17 071	3 858 978
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 742 365	3 742 365	
Créances diverses	294 822	294 822	
Charges constatées d'avance	308 887	308 887	
	8 222 123	4 363 145	3 858 978

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 363	1 363		
Emprunts bancaires (1)	3 417 543	1 007 437	2 275 258	134 849
Emprunts & dettes financières divers (2)	3 147 967	903 648	2 004 616	239 704
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 464 414	9 464 414		
Dettes diverses	206 930	206 930		
Produits constatés d'avance	217 744	217 744		
	16 455 962	11 801 536	4 279 873	374 553

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 1 363

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 2 700 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 681 990

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 225 699

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement aux droits d'entrée versés par les locataires de la galerie marchande, étalés sur 10 ans.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des dépôts à terme

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	66 938 839
- Drive	16 652 142
- Station-service	76 561
	83 667 543

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	12
- Agents de maîtrise	36
- Employés	280
	328

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amendes et pénalités	5 087	
Rappel d'impôt	31 106	
Cessions immobilisations corporelles	8 738	13 200
Quote-part subvention virée au résultat		1 200
Amortissement exceptionnel	12 139	
Amortissement dérogatoire	26 622	
	83 693	14 400

SARL GERAL
Charles BOSSÉ
Commissaire aux comptes

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	1 537 231
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	-
	1 537 231

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère G.F.J. INVESTISSEMENTS et des filiales BREVIDIS, SODIPOR et MB PRESSING.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 149 250
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 393 871
	1 755 379

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	480 121
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	494 001

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) pour un montant de 783 369 euros.

SARL GERAL
Charles BOSSÉ
Commissaire aux comptes

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	6 893 748	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50% (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90% (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30%) ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2021

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

459 839 €

SARL GERAL
Charles BOSSÉ
Commissaire aux comptes

	E.U.R.L. C.C.M. 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 388 172 199	MB PRESSING 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 442 960 761	S.A.S. BREVIDIS 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 868 800 483
Entreprises liées			
Participations	45 735	50	-
Créances rattachées à des participations	-	158 565	-
Clients et comptes rattachés	23 087	13 476	56 405
Créances diverses	21 222	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	1 896	49 858
Autres dettes diverses	-	9 974	-
Emprunts et dettes financières divers	422 123	-	-
Produits constatés d'avances	1 667	3 333	-
Produits de participation	-	742	-
Production vendue de services	99 625	4 000	50 969
Autres produits d'exploitation	13 556	-	-
Autres produits financiers	-	-	-
Charges financières	1 384	-	-

	G.F.J. INVESTISSEMENT 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 410 334 494	S.C.I. J2F 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 450 936 117
Entreprises liées		
Participations	-	100
Créances rattachées à des participations	-	1 775 789
Clients et comptes rattachés	-	-
Créances diverses	-	-
Emprunts et dettes financières divers	213 891	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres dettes diverses	-	-
Produits constatés d'avances	-	-
Production vendue de services	-	-
Produits de participation	-	8 332
Charges financières	5 383	-

SARL GERAL
Charles BOSSÉ
Commissaire aux comptes

E.U.R.L. C.C.M. 44210 PORNIC SAINT NAZAIRE 388 172 199	S.A.R.L. MB PRESSING 44210 PORNIC SAINT NAZAIRE 442 960 761
---	--

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	60 000	7 500
Réserves et RAN avant affectation du résultat	444 759	190 888
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	45 735	50
Valeur nette des titres détenus	45 735	50
Prêts et avances consentis	-	158 565
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	753 729	325 616
Résultat du dernier exercice clos	145 247	-18 686
Dividendes encaissés	-	-

Comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. G.F.J. Investissements

Zone d'Activités de la Guerche

44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

R.C.S. SAINT-NAZAIRE 410 334 494

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SARL GERAL
Charles BOSSÉ
Commissaire aux comptes